

LOCABOAT

holidays[®]

Tarifs de location 2020



1

NOS OFFRES PERMANENTES

Offres cumulables à hauteur de **25%**, valables **pour tous les séjours**



Remise famille

- ◆ **10%** de réduction pour tout équipage comprenant 1 enfant ou plus, âgé de moins de 18 ans



Réservation anticipée

Nouveau

- ◆ **10%** de réduction pour toute confirmation avant le 30 novembre 2019
- ◆ **5%** de réduction pour toute réservation effectuée avant le 31 janvier 2020

(*) uniquement pour les séjours d'une semaine minimum



Remise couple

- ◆ **10%** de réduction pour tout équipage composé de 2 adultes seulement



Remise long séjour

- ◆ **10%** de réduction pour les séjours de 28 jours et plus
- ◆ **7%** de réduction pour les séjours de 21 à 27 jours
- ◆ **5%** de réduction pour les séjours de 14 à 20 jours
- ◆ **3%** de réduction pour les séjours de 10 à 13 jours



Remise flottille

- ◆ **5%** de réduction pour toute réservation simultanée de 2 bateaux minimum

2

NOS FORMULES DE SÉJOURS

Nous proposons plusieurs durées de séjour avec des jours de départ et de retour fixes.

Le jour du départ, votre bateau sera disponible entre **14h et 18h**.

Le jour du retour, vous devez restituer votre bateau entre **8h et 9h**.

Séjours d'une semaine et plus

- ◆ **Séjours de 7, 14, 21 ou 28 jours**
 - du vendredi au vendredi
 - du samedi au samedi
 - du lundi au lundi
- ◆ **Séjours de 10 et 17 jours**
du vendredi au lundi
- ◆ **Séjours de 11 et 18 jours**
du lundi au vendredi

Week-ends & courts séjours

Sur demande et selon disponibilités

- ◆ **Formule week-end**
du vendredi 14h-18h au dimanche 18h ou lundi 8h-9h
- ◆ **Formule mini semaine**
du lundi 14h-18h au jeudi 18h ou vendredi 8h-9h

3

NOS TARIFS DE LOCATION

Les tarifs comprennent

- ◆ **La location du bateau avec son équipement**, sa vaisselle, sa literie et le linge de toilette
- ◆ **Le péage de navigation** dû aux autorités
- ◆ **L'assurance** du bateau
- ◆ **Un réservoir de gaz** de 12 ou 13 kg selon les pays
(1^{ère} bouteille offerte, les suivantes sont payantes)
- ◆ **Le Livre du Capitaine**
- ◆ **L'initiation à la navigation** le jour du départ
- ◆ **L'assistance technique 7j/7** aux heures ouvrables

La tarification des week-ends et courts séjours

- ◆ **Formule week-end** = prix de 3 jours supplémentaires (3,5 jours pour les NFC en Italie)
- ◆ **Formule mini semaine** = prix de 4 jours supplémentaires
- ◆ **Formule week-ends prolongés et ponts** (uniquement pour Pâques, 1^{er} mai, 8 mai, Ascension, Pentecôte - cf. calendrier page 6)
 - 6 jours = prix de 6 jours supplémentaires
 - 5 jours = prix de 5 jours supplémentaires
 - 4 jours = prix de 4 jours supplémentaires

Pour connaître les disponibilités, les prix applicables et les éventuelles promotions en cours, nous vous invitons à nous consulter (par téléphone, email ou via notre site internet).

France - Italie - Hollande

PÉRIODES		A		B		C		D		E	
		13.03.20 - 09.04.20 16.10.20 - 02.11.20		10.04.20 - 14.05.20 02.10.20 - 15.10.20		15.05.20 - 18.06.20 11.09.20 - 01.10.20		19.06.20 - 16.07.20 21.08.20 - 10.09.20		17.07.20 - 20.08.20	
		Semaine	J. sup	Semaine	J. sup						
Pénichettes® « Classique »											
Pénichette 935	2/5 pers.	945€	135€	1 267€	181€	1 519€	217€	1 757€	251€	1 946€	278€
Pénichette 935 W	2/5 pers.	1 015€	145€	1 379€	197€	1 638€	234€	1 869€	267€	2 058€	294€
Pénichette 1107 W	4/7 pers.	1 099€	157€	1 498€	214€	1 778€	254€	2 058€	294€	2 212€	316€
Pénichettes® Flying Classique											
Pénichette 1106 FB	3/7 pers.	1 253€	179€	1 666€	238€	1 925€	275€	2 163€	309€	2 387€	341€
Pénichettes® Terrasse											
Pénichette 1120 R	4/6 pers.	1 694€	242€	2 107€	301€	2 436€	348€	2 716€	388€	2 982€	426€
Pénichette 1260 R	6/10 pers.	2 163€	309€	2 583€	369€	2 828€	404€	3 101€	443€	3 353€	479€
Pénichette 1500 R	8/12 pers.	2 450€	350€	2 954€	422€	3 283€	469€	3 577€	511€	3 885€	555€
Pénichettes® Évolution											
Pénichette 950 E	2/4 pers.	1 652€	236€	2 023€	289€	2 317€	331€	2 541€	363€	2 863€	409€
Pénichettes® Flying Bridge											
Pénichette 1022 FB	2/3 pers.	1 918€	274€	2 296€	328€	2 611€	373€	2 898€	414€	3 199€	457€
Pénichette 1020 FB	3/5 pers.	1 918€	274€	2 296€	328€	2 611€	373€	2 898€	414€	3 199€	457€
Pénichette 1165 FB	4/7 pers.	2 240€	320€	2 625€	375€	2 933€	419€	3 213€	459€	3 493€	499€
Pénichette 1180 FB	6/7 pers.	2 401€	343€	2 793€	399€	3 122€	446€	3 451€	493€	3 752€	536€
Pénichette 1400 FB	6/9 pers.	2 667€	381€	2 996€	428€	3 465€	495€	3 773€	539€	4 032€	576€
Pénichette 1500 FB	8/12 pers.	2 940€	420€	3 423€	489€	3 815€	545€	4 095€	585€	4 501€	643€
Europa											
Europa 400	3/4 pers.	2 261€	323€	2 688€	384€	3 038€	434€	3 353€	479€	3 647€	521€
Europa 600	5/6 pers.	2 520€	360€	2 933€	419€	3 262€	466€	3 654€	522€	3 948€	564€
Linszen											
34.9 GS	4/6 pers.	2 261€	323€	2 688€	384€	3 038€	434€	3 353€	479€	3 647€	521€
New Con Fly*											
NCF First	4/6 pers.	1 358€	194€	1 554€	222€	1 736€	248€	1 918€	274€	2 100€	300€

*New Con Fly uniquement en Italie

Une semaine = 7 jours

Lorsque le séjour chevauche deux périodes, le prix est calculé au prorata du nombre de jours dans chaque période

Tarifs de location 2020, sous réserve de modification

Allemagne

PÉRIODES		A		B		C		D		E	
		13.03.20 - 09.04.20 16.10.20 - 02.11.20		10.04.20 - 14.05.20 02.10.20 - 15.10.20		15.05.20 - 18.06.20 11.09.20 - 01.10.20		19.06.20 - 16.07.20 21.08.20 - 10.09.20		17.07.20 - 20.08.20	
		Semaine	J. sup	Semaine	J. sup						
Pénichettes® « Classique »											
Pénichette 935 W	2/5 pers.	952€	136€	1 218€	174€	1 631€	233€	1 869€	267€	1 988€	284€
Pénichette 1107 W	4/7 pers.	1 036€	148€	1 372€	196€	1 778€	254€	1 988€	284€	2 177€	311€
Pénichettes® Terrasse											
Pénichette 1120 R	4/6 pers.	1 400€	200€	1 841€	263€	2 289€	327€	2 569€	367€	2 772€	396€
Pénichette 1260 R	6/10 pers.	1 624€	232€	2 275€	325€	2 674€	382€	2 919€	417€	3 157€	451€
Pénichette 1500 R	8/12 pers.	1 890€	270€	2 541€	363€	3 024€	432€	3 304€	472€	3 535€	505€
Pénichettes® Évolution											
Pénichette 950 E	2/4 pers.	1 386€	198€	1 771€	253€	2 177€	311€	2 401€	343€	2 660€	380€
Pénichettes® Flying Bridge											
Pénichette 1020 FB	3/5 pers.	1 624€	232€	1 974€	282€	2 408€	344€	2 695€	385€	2 940€	420€
Pénichette 1165 FB	4/7 pers.	1 806€	258€	2 191€	313€	2 597€	371€	2 919€	417€	3 157€	451€
Pénichette 1180 FB	6/7 pers.	1 995€	285€	2 352€	336€	2 793€	399€	3 094€	442€	3 325€	475€
Pénichette 1400 FB	6/9 pers.	2 310€	330€	2 863€	409€	3 311€	473€	3 626€	518€	3 899€	557€
Pénichette 1500 FB	8/12 pers.	2 499€	357€	3 129€	447€	3 668€	524€	3 941€	563€	4 326€	618€
Europa											
Europa 400	3/4 pers.	1 918€	274€	2 261€	323€	2 856€	408€	3 101€	443€	3 381€	483€
Europa 600	5/6 pers.	2 058€	294€	2 541€	363€	3 024€	432€	3 304€	472€	3 654€	522€
Europa 700	5/6 pers.	2 772€	396€	3 234€	462€	3 892€	556€	4 032€	576€	4 291€	613€

Irlande

PÉRIODES		A		B		C		D		E	
		13.03.20 - 09.04.20 16.10.20 - 02.11.20		10.04.20 - 14.05.20 02.10.20 - 15.10.20		15.05.20 - 18.06.20 11.09.20 - 01.10.20		19.06.20 - 16.07.20 21.08.20 - 10.09.20		17.07.20 - 20.08.20	
		Semaine	J. sup	Semaine	J. sup						
Pénichettes® Classique											
Pénichette 935 W	2/5 pers.	805€	115€	1 043€	149€	1 197€	171€	1 554€	222€	1 764€	252€
Pénichette 1107 W	4/7 pers.	910€	130€	1 148€	164€	1 351€	193€	1 708€	244€	1 911€	273€
Pénichettes® Terrasse											
Pénichette 1120 R	4/6 pers.	1 134€	162€	1 533€	219€	1 631€	233€	2 142€	306€	2 303€	329€
Pénichette 1500 R	8/12 pers.	1 792€	256€	2 492€	356€	2 891€	413€	3 290€	470€	3 521€	503€
Pénichettes® Flying Bridge											
Pénichette 1020 FB	3/5 pers.	1 211€	173€	1 575€	225€	1 862€	266€	2 219€	317€	2 387€	341€
Pénichette 1165 FB	4/7 pers.	1 561€	223€	2 156€	308€	2 366€	338€	2 835€	405€	3 003€	429€
Pénichette 1400 FB	6/9 pers.	1 946€	278€	2 723€	389€	3 017€	431€	3 563€	509€	3 773€	539€
Linssen											
34.9 GS	4/6 pers.	1 806€	258€	1 953€	279€	2 198€	314€	2 450€	350€	2 758€	394€

Une semaine = 7 jours

Lorsque le séjour chevauche deux périodes, le prix est calculé au prorata du nombre de jours dans chaque période

Tarifs de location 2020, sous réserve de modification

Les tarifs ne comprennent pas

- Le carburant (gazole) se paye à la base lors du retour selon le nombre d'heures de fonctionnement du moteur (forfait horaire ; voir « consommation diesel horaire » par bateau). Pour les Pénichettes® équipées d'un chauffage central au gazole (ex. Flying Bridge) le prix varie selon la saison et la consommation. Une avance sur cette consommation sera demandée le jour du départ et déduite du montant final au retour.
- La carte-guide de navigation, riche en informations diverses et bien pratique pour la préparation de votre croisière (voir bon de réservation).
- Le plan d'annulation non obligatoire (4% du séjour ; voir conditions générales).

Consommation Diesel horaire

Pénichettes Classique*		Pénichettes Flying Bridge*	
P.935 / P.935 W	3,0 l / h	P.1020 FB / P.1022 FB	3,8 l / h
P.1107 W	3,5 l / h	P.1165 FB	4,0 l / h
P.1106 FB	3,5 l / h	P.1180 FB	4,2 l / h
Pénichettes Terrasse*		P.1400 FB	4,8 l / h
P.1120 R	4,0 l / h	P.1500 FB	5,1 l / h
P.1260 R	4,5 l / h	Europa	
P.1500 R	5,0 l / h	E.400	4,8 l / h
Linssen		E.600	4,8 l / h
34.9 GS	5,0 l / h	E.700	5,0 l / h
Pénichettes Évolution*			
P.950 E	4,5 l / h		

Supplément croisière aller simple

130 € pour tous nos bateaux.

Ce supplément ne concerne pas le rapatriement de l'équipage.

Les services optionnels à régler avant le départ

Exemple de tarifs pour une semaine : voir détails dans le Livre du Capitaine.

- Location vélo adulte : 45€ • Vélo enfant : 25€ (tarif dégressif selon durée du séjour)
- Forfait ménage fin de séjour : de 80€ à 100€ selon le bateau

Le forfait sérénité

Ce forfait est disponible dans tous les pays.

Forfait rachat de caution + gazole* + forfait ménage + 1 vélo**

Caution / Rachat de caution

Une caution est exigée le jour du départ. Elle est restituée au retour après vérification du bateau et de l'inventaire (voir conditions générales). Vous pouvez sinon souscrire au rachat de caution, un montant non remboursable qui diminue la caution exigée à 500€.

	CAUTION	RACHAT DE CAUTION	
		2-9 jours	10 jours et +
Pénichettes Classique*			
Pénichette 935 / Pénichette 935 W	1 500€	90€	120€
Pénichette 1107 / Pénichette 1107 W	1 500€	95€	130€
Pénichette 1106 FB	1 500€	95€	130€
Pénichettes Terrasse*			
Pénichette 1120 R	1 500€	105€	140€
Pénichette 1260 R	1 500€	120€	160€
Pénichette 1500 R	2 000€	135€	180€
Pénichettes Évolution*			
Pénichette 950 E	2 000€	105€	140€
Pénichettes Flying Bridge*			
Pénichette 1020 FB / Pénichette 1022 FB	2 000€	120€	160€
Pénichette 1165 FB	2 000€	120€	160€
Pénichette 1180 FB	2 000€	120€	160€
Pénichette 1400 FB	2 000€	135€	180€
Pénichette 1500 FB	2 000€	150€	195€
Europa			
Europa 400	2 000€	150€	195€
Europa 600	2 000€	150€	195€
Europa 700	2 000€	150€	195€
Linssen			
34.9 AC	2 000€	150€	195€
		Jusqu'à 7 jours	Jour supp.
New Con Fly			
NCF	1 200€	95€	6€

- Animal à bord : forfait 40€ par animal/séjour
- Parking clos : de 35€ à 49€ selon les bases et les pays
- Transferts entre aéroport ou gare et la base
- Convoyage de véhicule en cas d'aller simple

*Moteur et chauffage

**En Italie : uniquement pour les séjours d'une semaine et plus ; le vélo n'est pas compris

TYPE DE BATEAU / DURÉE DE SÉJOUR	P.935 P.935 W	P.1107 W P.1106 FB	P.950 E	P.1120 R	P.1260 R	P.1500 R	P.1020FB P.1022FB	P.1165 FB	P.1180 FB	P.1400 FB	P.1500 FB	E.400 E.600	E.700	Linssen	New Con Fly
Prix pour 1 week-end	200€	210€	240€	240€	250€	280€	240€	250€	250€	280€	290€	280€	290€	290€	
Prix pour 1 mini semaine	260€	280€	320€	320€	340€	380€	320€	340€	340€	380€	390€	380€	390€	390€	
Prix pour 1 semaine	350€	380€	430€	430€	450€	510€	430€	450€	450€	510€	520€	510€	520€	520€	350€
Prix par jour supp.	35€	38€	43€	43€	45€	51€	43€	45€	45€	51€	52€	51€	52€	52€	40€

Réservation

Pour connaître les disponibilités d'un séjour, poser une option ou réserver votre voyage, vous pouvez nous contacter par courriel, par téléphone ou vous rendre directement sur notre site Internet.

Il vous est également possible de nous retourner le bon de réservation que vous trouverez à la fin de ce document.

Paiement

Un acompte de 40% est dû à la réservation. Différentes modalités de paiement vous sont offertes. Le solde du séjour est dû un mois avant le départ. La facture est adressée 6 semaines avant le départ. En cas de réservation à moins de 6 semaines du départ, la totalité du montant vous sera exigée.

Vos documents de voyage

Dès la confirmation de votre séjour, nous vous adresserons vos documents de voyage. Le plus important est le Livre du Capitaine qui contient toutes les informations indispensables à votre croisière ainsi que l'inventaire de votre bateau. Si vous l'avez commandée, vous recevrez également la carte de navigation. Celle-ci vous permettra de préparer au mieux votre voyage.

Calendrier des périodes 2020

MARS		AVR.		MAI		JUIN		JUIL.		AOÛT		SEPT.		OCT.		NOV.	
1	D			1	V		1	L		1	S		1	M		1	D
2	L			2	S		2	M		2	D		2	D		2	L
3	M			3	D	A14	3	M		3	L		3	J		3	S
4	M			4	L		4	J		4	M		4	V	D36	4	D
5	J			5	M		5	V	C23	5	M		5	M		5	L
6	V	A10		6	M		6	S		6	L		6	J		6	M
7	S			7	J		7	D		7	V	E32	7	L		7	M
8	D			8	V		8	L		8	M		8	M		8	J
9	L			9	S	B19	9	M		9	J		9	M		9	V
10	M			10	D	B15	10	M		10	V	D28	10	J		10	S
11	M			11	L		11	J		11	S		11	V	C37	11	D
12	J			12	M		12	V	C24	12	D		12	M		12	L
13	V	A11		13	L		13	S		13	L		13	J		13	M
14	S			14	M		14	D		14	M	E33	14	L		14	M
15	D			15	M		15	V		15	M		15	S		15	J
16	L			16	S	C20	16	M		16	J		16	M		16	V
17	M			17	D		17	M		17	V	E29	17	L		17	S
18	M			18	L		18	J		18	S		18	M	C38	18	D
19	J			19	M		19	V	D25	19	D		19	M		19	L
20	V	A12		20	M		20	S		20	J		20	D		20	M
21	S			21	J		21	D		21	M		21	V	D34	21	M
22	D			22	V	C21	22	L		22	M		22	M		22	J
23	L			23	S		23	M		23	J	E30	23	D		23	M
24	M			24	D		24	M		24	V		24	L		24	J
25	M			25	L		25	J		25	S		25	M	C39	25	V
26	J			26	M		26	V	D26	26	D		26	M		26	S
27	V	A13		27	M		27	S		27	J		27	J		27	D
28	S			28	M		28	L		28	M		28	V	D35	28	M
29	D			29	V	C22	29	M		29	M		29	S		29	M
30	L			30	S		30	J		30	J		30	D		30	V
31	M			31	D		31	M		31	V	E31	31	L		31	S

Période tarifaire A
Période tarifaire B
Période tarifaire C
Période tarifaire D
Période tarifaire E

Calendrier des Week-ends prolongés 2020

	6 JOURS	5 JOURS	4 JOURS	PÉRIODE
Week-end de PÂQUES	Du mer. 08 avril (14h à 18h) au lun. 13 avril (18h)	Du jeu. 09 avril (14h à 18h) au lun. 13 avril (18h)	Du ven. 10 avril (14h à 18h) au lun. 13 avril (18h)	B
Week-end du 1 ^{er} MAI			Du jeu. 30 avril (14h à 18h) au dim. 3 mai (18h)	B
Week-end du 8 MAI			Du jeu. 7 mai (14h à 18h) au dim. 10 mai (18h)	B
Week-end de L'ASCENSION	Du mar. 19 mai (14h à 18h) au dim. 24 mai (18h)	Du mer. 20 mai (14h à 18h) au dim. 24 mai (18h)	Du jeu. 21 mai (14h à 18h) au dim. 24 mai (18h)	C
Week-end de la PENTECÔTE	Du mer. 27 mai (14h à 18h) au lun. 1 ^{er} juin (18h)	Du jeu. 28 mai (14h à 18h) au lun. 1 ^{er} juin (18h)	Du ven. 29 mai (14h à 18h) au lun. 1 ^{er} juin (18h)	C

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Le présent contrat est conclu entre le loueur ci-dessus et :

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville : Pays :
 Tél. domicile : Tél. travail : Tél. mobile :
 Fax : E-mail : Année de naissance :

COMPOSITION DE L'ÉQUIPAGE : indiquer les noms et adresses de tous les participants (si différente)

.....

NOMBRE D'ADULTES : **ENFANTS :** **ANIMAUX :**
ÊTES-VOUS CLIENT LOCABOAT ? Oui Non

CONDITIONS PARTICULIÈRES

TYPE DE BATEAU CHOISI :

CROISIÈRE Aller/Retour **CROISIÈRE Aller simple** (sous réserve*)

Base de départ : **Jour de départ :** 14 h/18 h

Base de retour : **Jour de retour :** 8 h/9 h

* Même acceptée par le loueur, la croisière aller simple n'est jamais garantie du fait des aléas pouvant en affecter le déroulement (voir nos conditions générales)

TARIF T.T.C. DE LA LOCATION

Location du bateau € Supplément Aller simple € Acompte 40% €
 L'acompte de 40% du montant de la location (et, le cas échéant, 100% du supplément aller simple, du plan d'annulation et de la carte fluviale si commandés) est dû à la réservation. **RÈGLEMENT DU SOLDE UN MOIS AVANT LE DÉPART.**

Je souscris au plan d'annulation (4%) € Je renonce à souscrire au plan d'annulation

Je désire recevoir le **guide fluvial** relatif à mon parcours (Prix public TTC 14 à 72€ + 8,60€ frais de port hors CE et Suisse)

RÈGLEMENT

40% d'acompte à payer à la réservation.
 Solde dû 4 semaines avant le départ.

Je soussigné, déclare que les conditions générales et particulières de location m'ont été remises, en avoir pris connaissance, les avoir comprises, les accepte et m'engage à les respecter :

Date

Signature pour accord :

CONDITIONS GÉNÉRALES

Éditées en Juillet 2019

RÉSERVATION

La réservation est effective à réception du bon de réservation dûment complété et signé. Le contrat de réservation comprend les présentes conditions générales et les conditions particulières exprimées dans le bon de réservation. Toute altération des conditions générales doit faire l'objet d'un accord écrit du loueur.

APTITUDE

Le conducteur doit être majeur. Il est tenu responsable du bateau et des matériels qui lui sont confiés, de son équipage ou de toute personne embarquée. Au cas où le conducteur ne serait pas apte à assumer cette responsabilité, le loueur se réserve le droit soit de proposer un séjour à quai ou de limiter la zone de navigation pendant tout ou partie de la durée de la location, soit de refuser la prise en charge du bateau aux torts exclusifs du conducteur. Le locataire répondra seul, à l'égard des autorités qu'elles soient, des poursuites, amendes et confiscations. En cas de saisie du bateau loué, sans confiscation, le locataire sera tenu de verser au loueur une indemnité contractuelle d'immobilisation correspondant au tarif de location en vigueur.

ASSURANCES

Le bateau est assuré notamment pour les dommages accidentels, le recours des tiers du fait du bateau, la pollution accidentelle ; en cas de sinistre, le conducteur reste responsable pénalement à concurrence du montant de la caution, sauf déchéance ou exclusions ci-après où il reste redevable de la réparation totale des préjudices. Les amendes et sanctions pénales sont toujours exclues des garanties d'assurance. Le conducteur et toutes personnes à bord, leurs effets personnels ainsi que leur propre responsabilité civile ne sont pas couverts par cette assurance ; le conducteur et son équipage peuvent contracter des assurances individuelles à leur bénéfice et à leurs frais pour couvrir ces risques. La casse ou la perte de matériels et/ou équipements, le mauvais entretien du bateau, ne sont pas couverts par cette assurance.

Exclusions :

Les dommages, pertes, recours de tiers et dépenses résultant de faute intentionnelle ou inexcusable, manquement délibéré aux règles de sécurité ou de navigation, violation des arrêts ou restrictions de navigation, remorquage, faits de tout membre de l'équipage à terre, utilisation délictueuse du bateau, ses équipements ou annexes, conduite en état d'ivresse, sous l'emprise de produits stupéfiants ou substances, même médicamenteuses, affectant la conscience ou la capacité à réagir, utilisation du bateau à d'autres fins que sa destination d'agrément personnel, dépassement du nombre de passagers autorisé par le loueur, navigation hors des zones autorisées, de nuit, ou encore par vent supérieur à 3 Beaufort, déclarations mensongères, ainsi que tous actes malveillants commis avec la complicité de toute personne embarquée.

CAUTION - AVANCE CARBURANT

La caution devra être déposée le jour du départ avant l'embarquement et sera restituée à la fin de la croisière si le bateau et tout son armement sont ramenés en bon état d'entretien, aux heures et lieux convenus, que le bateau n'a ni subi ni causé à un tiers de dommage, que toutes les sommes dues au titre du séjour ou services sont effectivement encaissées. Ce dépôt garantit le paiement des frais occasionnés par les dommages accidentels causés ou subis par le bateau, ses équipements ou annexes, la casse ou perte de matériels ou équipements, le mauvais entretien du bateau et ses équipements ou annexes durant la croisière, l'abandon ou le retour tardif du bateau. Par dérogation expresse et hors déchéance ou exclusions indiquées au paragraphe ASSURANCES, si le conducteur a souscrit à l'option RACHAT DE CAUTION, le loueur diminue le montant de la caution à payer en cas de dommage accidentel occasionné au bateau, à des ouvrages ou à des tiers du fait du bateau. Cette disposition s'applique seulement si le conducteur n'a commis aucune faute intentionnelle ou inexcusable, aucun manquement en matière de sécurité, s'est conformé aux règles de navigation (particulièrement en cas d'échouement, dommages aux superstructures et accastillages lors d'une collision avec un ouvrage), a respecté les informations dans les documents remis par le loueur, et celles divulguées par la base de départ relatives à sa croisière et à la conduite du bateau. Le conducteur s'engage à informer le loueur et reste responsable des casses ou pertes d'éléments constituant l'armement du bateau, dont l'absence ou la dégradation constatée à l'inventaire du retour ne pourrait donner lieu à déclaration de sinistre ni être couverte par la caution déposée au moment de la prise en charge du bateau, et s'oblige à régler le coût de remplacement ou remise en état à première demande du loueur. Une avance sur carburant sera également à déposer le jour du départ et sera déduite du montant réellement dû selon horaire.

ACCIDENT

Le conducteur doit signaler tout accident, immédiatement par téléphone au loueur qui lui indiquera la marche à suivre, le conducteur ne devra en aucun cas faire réparer le bateau sans avoir obtenu l'accord du loueur. En outre le conducteur s'engage à remplir et signer les formulaires de déclaration de sinistre, à obtenir la signature des éventuels tiers et témoins. Le conducteur, cause ou victime d'un accident, ne pourra réclamer aucune indemnité au cas où sa croisière s'en trouve compromise. Le conducteur reste dans tous les cas personnellement et entièrement responsable des conséquences d'un accident dont l'origine relève d'une exclusion mentionnée au paragraphe ASSURANCES ou pour lequel la responsabilité civile ou pénale d'un membre de l'équipage est recherchée sans mise en cause du bateau ou ses équipements.

PLAN D'ANNULATION DE RÉSERVATION

Il doit être souscrit au moins 10 semaines avant le départ et garantit le remboursement des sommes dues au loueur en application de l'article « annulation de réservation ». Ce plan n'est valable qu'en cas d'annulation du séjour avant le départ pour l'un des événements suivants survenu postérieurement à la date de réservation et atterrissant uniquement tout membre de l'équipage mentionné au « bon de réservation » : maladie ou accident grave, décès de lui-même, son conjoint, ascendant / descendant / collatéral direct, dommages graves à la résidence principale, licenciement économique, mutation professionnelle permanente, convocation devant un tribunal en tant que juré ou témoin. Sont toujours exclues les événements résultant d'actes intentionnels, la grossesse ou son interruption volontaire, l'accouchement et ses suites normales, les accidents résultant de la pratique de tout sport à titre professionnel, toxicomanie, alcoolisme et leurs conséquences. Le loueur se réserve le droit de demander toute pièce justificative relative à l'événement invoqué. Les frais de dossier (150 €) et le montant du plan d'annulation ne sont pas remboursables.

ANNULATION DE RÉSERVATION

Notifiée par le locataire

Quelle qu'en soit la raison, si le locataire ou le conducteur n'a pas souscrit le plan d'annulation de réservation, le loueur facturera les frais suivants :

- Plus de 10 semaines avant le départ : les frais de dossier (150 €).
- Entre 8 et 10 semaines avant le départ : 15 % du montant de la location avec un minimum de 150 €
- Entre 6 et 8 semaines avant le départ : 40 % du montant de la location avec un minimum de 150 €
- Moins de 6 semaines avant le départ : 100 % du montant de la location.

Notifiée par le loueur

Si, par suite de circonstances imprévisibles ou de force majeure, le loueur ne peut mettre à la disposition du locataire ou le conducteur le bateau réservé, le loueur s'oblige à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour procurer un bateau de remplacement de confort et capacité comparables à celui initialement retenu. En cas d'impossibilité, le loueur remboursera sans délai au locataire ou le conducteur le montant de la location versé à l'exclusion de toute autre indemnité.

MODIFICATION DE LA RÉSERVATION

Toute modification de la réservation par le locataire (bateau, région/pays, dates de croisière, base de départ ou de retour) à compter de la date de confirmation et jusqu'à 8 semaines avant la date de départ, entraînera la facturation par modification de 50 pour frais de dossier. Entre 8 semaines avant le départ et le jour de départ, toute modification sera soumise à l'accord du loueur.

PRISE EN CHARGE DU BATEAU

Le bateau est mis à la disposition du conducteur après l'accomplissement des formalités suivantes : versement de la caution et avance carburant, paiement des sommes restant dues, signature du contrat de location et, pour la France établissement de la carte de plaisance, vérification de l'inventaire. Le conducteur recevra toutes informations théoriques et pratiques nécessaires au bon déroulement de sa croisière. Le lieu d'embarquement peut se faire d'une autre base en cas d'événement rendant l'embarquement impossible du lieu prévu sans que cela soit une cause d'annulation de croisière. Le conducteur peut légitimement refuser le bateau proposé à son embarquement s'il ne correspond pas au modèle réservé, sauf accord préalable entre les parties, si les équipements indispensables au bon déroulement de la croisière ne sont pas en état de fonctionnement ou si l'état de propreté et de rangement du bateau n'est pas conforme à ce qu'il est en droit d'attendre au regard des usages loyaux et constants de la profession.

CROISIÈRE ALLER SIMPLE D'UNE BASE A L'AUTRE

Même acceptée par le loueur, cette prestation n'est jamais garantie du fait des aléas pouvant en affecter le déroulement. Le loueur peut donc, pour motif légitime et sans que cela entraîne l'annulation de la réservation, changer le sens de la croisière aller simple ou, moyennant le remboursement du supplément aller simple, imposer au locataire un trajet aller-retour. Il est indispensable de se mettre en relation avec le service réservation 48 heures avant l'embarquement pour confirmation du sens.

RESTITUTION DU BATEAU

Le bateau doit être restitué au lieu, date et heure contractuellement fixés, sauf événement imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté du conducteur. Le bateau est restitué au loueur dans l'état où il l'a confié, l'inventaire/état des lieux établi au départ faisant foi le cas échéant, et en bon état de propreté. Le loueur se réserve le droit de facturer au conducteur ou au locataire toutes dépenses entraînées par un retour tardif ou l'abandon d'un bateau durant la croisière.

UTILISATION DU BATEAU PAR LE CONDUCTEUR

Le conducteur doit se conformer à la réglementation de la navigation fluviale, ainsi qu'aux instructions dispensées par le loueur et les autorités fluviales. Le conducteur doit exercer la navigation dans les secteurs autorisés par le loueur. Il s'interdit de pratiquer la navigation après la tombée de la nuit, le remorquage, la sous-location ou le prêt du bateau. Le conducteur s'interdit d'embarquer à bord plus de personnes que le nombre autorisé.

IMPRATICABILITÉ DE LA VOIE D'EAU RESTRICTION A LA NAVIGATION

Le loueur ne saurait être tenu, ni responsable, ni à indemnisation, en cas d'interruption ou de limitation de la croisière selon le trajet prévu au contrat, provenant de fermeture de voies navigables pour des motifs techniques ou raisons de police administrative, grèves, inondation ou sécheresse et autres intempéries, ainsi que de toute autre circonstance indépendante de sa volonté. Dans ces conditions, le loueur peut modifier les lieux et dates de départ ou retour de croisière, sur un bateau équivalent ou de taille supérieure. Si ces mêmes événements rendent la totalité de la croisière impossible, les sommes versées seront à valoir pour un voyage ultérieur à convenir entre les parties, le loueur n'étant pas tenu à remboursement. Toute interruption temporaire de la croisière n'ouvre pas droit à indemnisation.

PANNES

Le loueur s'oblige à assurer dans les meilleurs délais, loyalement et dans les règles de l'art, un service d'assistance en cas de panne ou d'avarie durant les heures ouvrables, 7j/7 ; ce service est gratuit sauf comportement fautif du conducteur.

Panne non imputable au conducteur

Si l'immobilisation due à la panne excède une durée de 24 h, le loueur remboursera au conducteur ou locataire, au prorata du temps de location non accompli, le montant de la location à l'exclusion de toute autre indemnité. La durée d'immobilisation est décomptée du moment où le conducteur a prévenu le loueur de l'existence de la panne. Le conducteur s'abstiendra de toute initiative qui ne serait pas commandée par la nécessité ou l'urgence.

Panne imputable au conducteur

Si la panne ou l'immobilisation du bateau est imputable au conducteur, celui-ci n'a droit à aucun dédommagement pour la privation de jouissance ; le loueur sera alors en droit de lui facturer les frais exposés pour les réparations.

LOI APPLICABLE - DIVERS

Le présent contrat est régi par le droit du pays d'exécution de la prestation et dans la langue officielle de ce pays, les tribunaux du ressort du siège du loueur étant seuls compétents. Toute réclamation afférente à la croisière devra être portée à la connaissance du loueur au plus tard dans les 30 jours suivant la fin du séjour.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la loi « informatique et liberté » N° 78-17 du 16 janvier 1978, ainsi qu'au règlement Européen sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) 2016/679 du 26 Avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et de suppression de vos données personnelles. Vous avez en outre la possibilité à tout moment de retirer votre consentement à la conservation de vos données personnelles. Pour les données gérées par Locaboat, vous pouvez faire valoir vos droits en écrivant à l'adresse email suivante «dpo@locaboat.com». Nous répondrons à votre demande dans le délai fixé par le règlement général sur la protection des données (RGPD).